



Organisation
internationale
du Travail



LA BANQUE MONDIALE
BIRD · IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

► Le développement des compétences dans le contexte de la COVID-19:

bilan des premières réponses dans l'enseignement
et la formation techniques et professionnels

Résultats clés



▶ **Le développement des compétences dans le contexte de la COVID-19 :**

bilan des premières réponses dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels

Résultats clés

Copyright © Organisation internationale du Travail et La Banque Mondiale 2021

Première édition 2021

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que la source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Le développement des compétences dans le contexte de la COVID-19 : bilan des premières réponses dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels - Key findings

Genève, Bureau international du Travail, 2021

ISBN 978-92-2-034416-3 (print)

ISBN 978-92-2-034417-0 (web PDF)

Données de catalogage avant publication du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Photo de couverture © Marcel Crozet / ILO

Cette publication a été réalisée par l'Unité de gestion de la production des publications (PRODOC) du BIT.
Création graphique, conception typographique, mise en pages, lecture et correction d'épreuves, impression, édition électronique et distribution.
PRODOC veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées d'une façon qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.
Code: CMD-REP



► Avant-propos

La pandémie de coronavirus (COVID-19) et les mesures de confinement et de distanciation physique qu'elle a entraînées ont provoqué des perturbations sans précédent dans l'enseignement et la formation, mais elles ont aussi été sources d'innovation, en particulier dans l'apprentissage à distance. Bien que, dans certains contextes, la transition rapide vers l'apprentissage à distance ait réussi à garantir la continuité de l'apprentissage et du développement des compétences, dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), en raison des fractures sociales et numériques préexistantes à la crise, les groupes les plus marginalisés, privés de continuité pédagogique, risquent d'accuser un retard encore plus marqué. À quelques rares exceptions près, le recours accru à l'apprentissage à distance dans les programmes d'EFTP n'a favorisé ni l'acquisition des compétences pratiques ni l'organisation de l'apprentissage en milieu professionnel, éléments clés d'une formation technique et professionnelle aboutie. Les fermetures d'entreprises et les pertes de revenus, qui se sont répercutées sur le marché du travail et les chances d'obtenir un emploi décent, ont par ailleurs réduit l'offre de stages professionnels. Le manque de plateformes opérationnelles d'apprentissage à distance et de ressources pédagogiques adaptées à ce mode d'enseignement, la désorganisation des procédures d'évaluation et de certification et, de façon générale, la diminution de la qualité de la formation, ont démotivé les enseignants et les étudiants et, dans un contexte de difficultés économiques grandissantes, ont accru le risque de décrochage.

Cependant, la crise ne présente peut-être pas que des aspects négatifs, comme le montre la présente publication en s'appuyant sur les résultats d'une enquête en ligne consacrée aux effets de la pandémie de COVID 19 sur l'EFTP et le développement des compétences. Menée par l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Banque mondiale, cette enquête s'est déroulée du 5 avril au 15 mai 2020. Comme elle le révèle, une multitude de pratiques prometteuses ont vu le jour afin de rendre l'enseignement plus flexible et d'élaborer de nouvelles procédures d'évaluation à l'aide de solutions de haute ou de basse technologie, voire sans aucun apport technologique. Adaptées aux contextes locaux, ces nouvelles solutions n'ont cessé d'évoluer à mesure que la crise s'aggravait. Très rapidement, les parties prenantes de l'EFTP, privées et publiques, ont établi des partenariats pour faciliter l'accès aux systèmes d'apprentissage à distance, concevoir de nouveaux programmes de formation et mobiliser des ressources supplémentaires afin de pallier la pénurie de compétences et de main-d'œuvre dans les secteurs durement touchés par la crise sanitaire.

Ces efforts collectifs ont porté leurs fruits et abouti à des solutions innovantes en réponse à la pandémie. N'oublions pas cependant que si nous ne poursuivons pas les efforts entrepris pour reconstruire et améliorer les systèmes d'EFTP, ces solutions n'auront été que des tendances éphémères. Dans ce contexte, la présente publication livre les enseignements que les prestataires de l'EFTP, les gouvernements et les partenaires sociaux ont pu tirer des réponses apportées à la COVID 19. Elle examine les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les systèmes d'EFTP pendant la phase de reprise et améliorer leur résilience en prévision des chocs à venir. Nous sommes convaincus que les conclusions présentées dans ces pages nous aideront, compte tenu des difficultés et des possibilités que nous aurons recensées, à construire des systèmes d'EFTP capables de résister en temps de crise, à garantir une meilleure préparation, à favoriser une reprise rapide et à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Sangheon Lee

Directeur
Département des politiques
de l'emploi
OIT

Jaime Saavedra

Directeur général
Pôle d'expertise en
éducation
et

Michal Rutkowski

Directeur
Protection sociale et emploi
Banque mondiale

Borhene Chakroun

Directeur
Division pour les politiques et les
systèmes d'apprentissage tout
au long de la vie
UNESCO

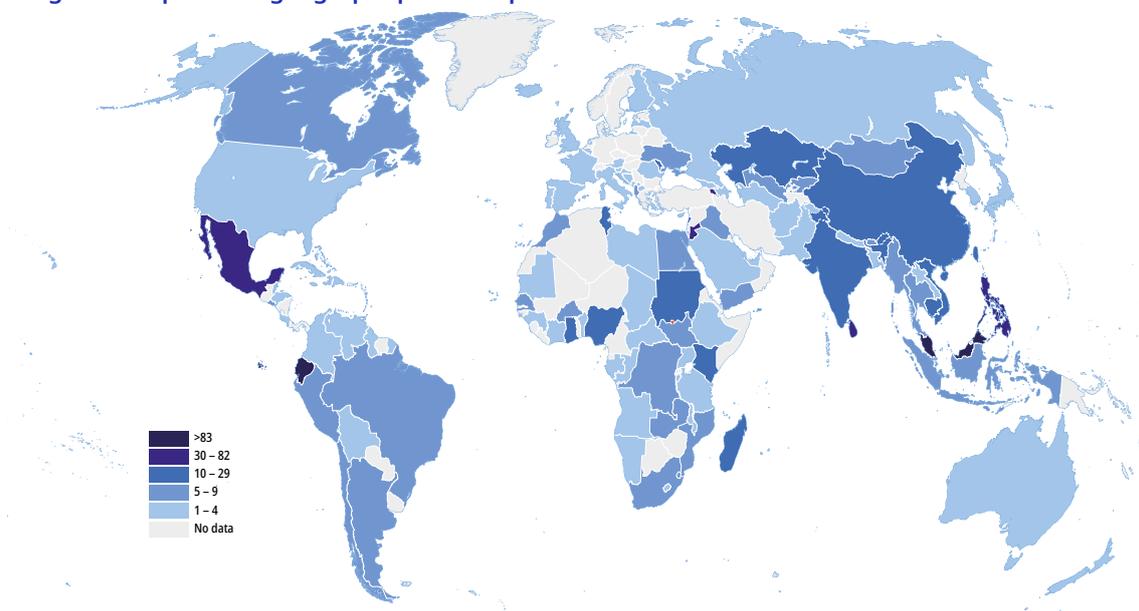
► Résultats clés

Les perturbations sociales et économiques qu'a entraînées la pandémie de COVID-19 dans le monde entier se sont traduites par une chute sans précédent de l'activité économique, une réduction du nombre d'heures travaillées, une perte de revenus et une augmentation brutale du chômage et du sous-emploi. Cette situation compromet la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et, plus particulièrement, celle de l'ODD 8, « Promouvoir une croissance économique soutenue », partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » et de la cible 8.5, « D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à tous un travail décent ». Outre les répercussions qu'elle a entraînées sur le marché du travail, la pandémie de COVID 19 a déstabilisé l'éducation et la formation à tous les niveaux, la majorité des pays ayant opté pour une fermeture complète des établissements d'enseignement. Les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) ont été durement touchés du fait de leur approche spécifique axée sur l'apprentissage en milieu professionnel et le développement des compétences pratiques. Les fermetures d'entreprises et les pertes de revenus ont par ailleurs entraîné une diminution de l'offre d'apprentissage et de stage professionnels.

Face à cette crise, les institutions partenaires de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de la Banque mondiale ont réalisé une enquête interinstitutions pour dresser le bilan des premières réponses apportées à la pandémie de COVID-19 dans les domaines de l'EFTP et du développement des compétences. Cette enquête en ligne, proposée en huit langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais, russe et vietnamien), a été menée entre le 5 avril et le 15 mai 2020, dans le but de comprendre quelles étaient les difficultés rencontrées par les établissements d'EFTP pendant cette crise et de mettre en lumière les solutions innovantes adoptées dans divers contextes et ce afin de favoriser le partage d'information entre les prestataires de l'EFTP, les décideurs politiques et les partenaires sociaux.

Le rapport s'appuie sur les conclusions de l'enquête interinstitutionnelle qui a collecté auprès de 1 353 répondants, représentant 126 pays du monde entier, des informations sur les politiques menées, les systèmes de formation, les difficultés rencontrées et les ressources mobilisées (figure 1)¹. Les répondants, issus de toutes les régions du monde, représentaient des prestataires de l'EFTP (75 % environ), des décideurs politiques (17 %) et d'autres groupes parmi lesquels des partenaires sociaux. Le présent rapport a pour but d'aider les pays à faire face aux conséquences des crises présentes et à venir dans l'EFTP, mais aussi de gérer le processus d'apprentissage et de formation de façon plus efficace et dans un souci de qualité. Il sera également utile de dégager des enseignements de cette crise dans la perspective de l'après-COVID-19 afin de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des systèmes d'EFTP et de guider les efforts déployés en vue de procéder à une réforme de plus vaste envergure.

► Figure 1. Répartition géographique des répondants



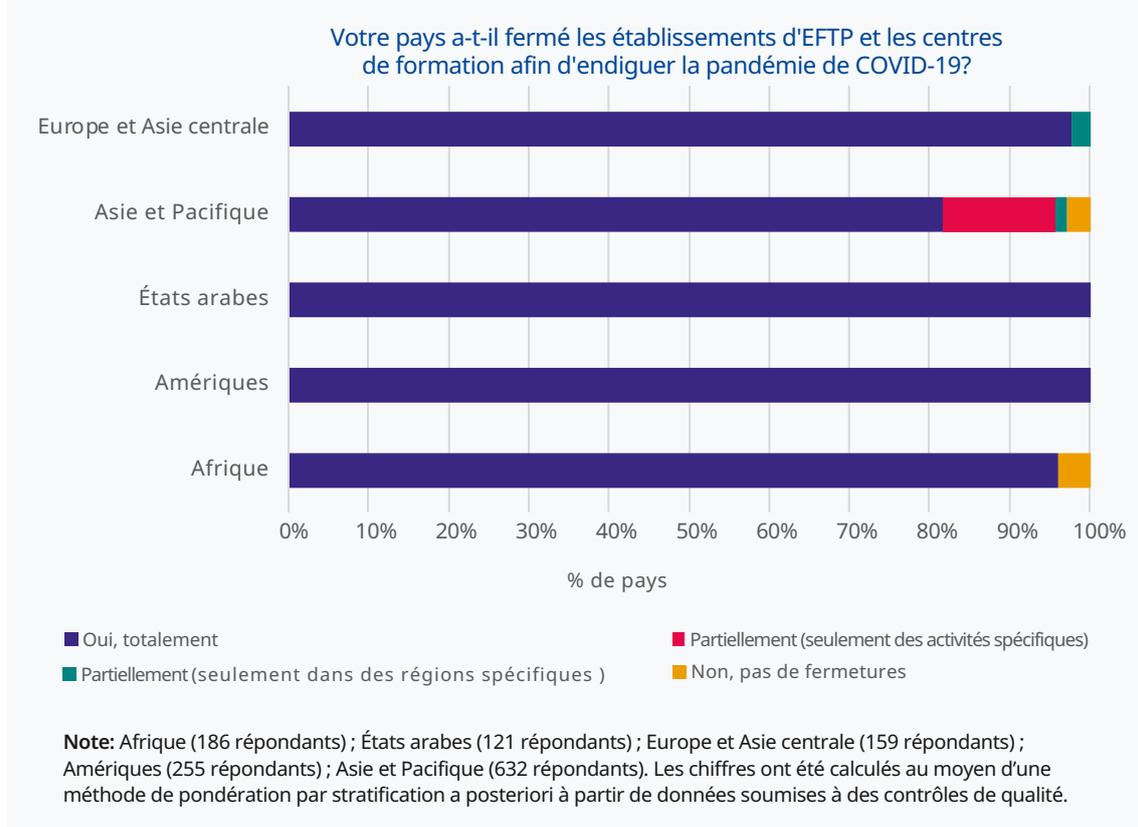
Source: Enquête en ligne OIT/UNESCO/Banque mondiale, 2020.

La fermeture brutale de la plupart des établissements a gravement compromis la continuité pédagogique dans l'EFTP

Selon l'enquête menée auprès des prestataires de l'EFTP, des décideurs politiques et des partenaires sociaux, 90 % des répondants ont fait part de la fermeture totale des établissements d'EFTP dans leur pays en application des mesures de confinement prises par leur gouvernement pour endiguer la progression de la pandémie. Dans 114 pays sur 126, la majorité des répondants ont indiqué que les établissements avaient été totalement fermés². En Asie et dans le Pacifique, il a été plus souvent question de fermetures partielles limitées à certaines régions tandis qu'en Europe et en Asie centrale, davantage que dans les autres régions, la règle a plutôt consisté à suspendre certaines activités (figure 2). Ces résultats concordent avec les conclusions qu'a formulées, au moment de l'enquête, le *Government Response Stringency Index* de l'Université d'Oxford³, qui mesure l'intensité des mesures prises par les gouvernements. Ainsi, les répondants ayant fait état de fermetures totales ou partielles, dans des domaines d'activité ou des régions spécifiques, résident dans des pays qui, de façon générale, ont appliqué les mesures de restriction les plus strictes. À l'inverse, les personnes interrogées qui n'ont pas signalé de fermetures sont issues de pays où les mesures de restriction ont généralement été moins rigoureuses.

2 On aura soin d'interpréter ces calculs avec une certaine prudence étant donné que, dans près d'un tiers des pays, les réponses ne proviennent que d'un seul répondant. On notera également que, dans certains pays, les informations fournies par les répondants sur la fermeture partielle ou totale des établissements d'EFTP ne concordent pas toujours et que la vérification des données n'a permis de corriger que quelques-unes de ces incohérences.

3 Oxford COVID-19 Government Response Tracker 2020.

► **Figure 2. Fermeture des établissements d'EFTP, par région**

Dans les systèmes d'EFTP, les difficultés antérieures à la pandémie semblent s'être aggravées depuis le début de la crise

Dans la plupart des pays, les répondants ont fait état d'une transition vers la formation à distance pour garantir la continuité pédagogique mais, dans le même temps, les résultats de l'enquête montrent clairement que les systèmes d'EFTP n'étaient pas prêts à relever un tel défi. Selon les participants à l'enquête, la continuité pédagogique dans l'EFTP a notamment été entravée par les facteurs suivants :

► **Infrastructures générales et technologiques insuffisantes : approvisionnement en électricité, accès Internet, connectivité et appareils**

Le passage à l'enseignement à distance répondait à une nécessité urgente mais il a été freiné par le manque d'infrastructures appropriées. Dans de nombreux pays, les difficultés d'approvisionnement en électricité et de connectivité, les connexions à faible bande passante et le manque de capacité des réseaux face à l'augmentation du volume des données n'ont rien fait pour faciliter la transition vers l'enseignement à distance. Les surcoûts occasionnés par l'augmentation du volume de données utilisées ont pour l'essentiel été à la charge des étudiants et des enseignants. La fracture numérique entre les zones urbaines et rurales a constitué, selon les répondants, un obstacle supplémentaire dans de nombreux pays.

► **Manque de plates-formes d'apprentissage à distance efficaces et adaptées aux besoins des utilisateurs**

La qualité de l'enseignement à distance dépend en grande partie du mode de fonctionnement des plates-formes d'apprentissage et des outils pédagogiques. Comme l'a fait ressortir la crise de la COVID 19, les systèmes d'EFTP ne disposent généralement pas de plates formes efficaces d'apprentissage à distance, a fortiori lorsqu'il est nécessaire d'intervenir à l'échelle nationale.

► **Le personnel ne dispose pas des capacités requises pour enrichir l'apprentissage à distance au moyen de ressources pédagogiques de qualité**

Dans de nombreux pays, tels que le Canada, l'Inde, le Maroc et la République de Corée, les prestataires de l'EFTP ont indiqué que les enseignants et les élèves de l'EFTP n'avaient pas le niveau de préparation nécessaire pour s'adapter aux modalités de l'enseignement à distance en raison de leurs compétences numériques insuffisantes.

► **Contraintes financières**

La crise sanitaire et le confinement qui en a été la conséquence ont été préjudiciables aux flux de trésorerie et à la visibilité financière, en particulier dans les petits établissements d'EFTP. Généralement dues à une baisse soudaine des recettes tirées des frais de scolarité et d'autres activités génératrices de revenu, ces difficultés financières ont empêché les établissements touchés de consacrer au développement des infrastructures d'apprentissage à distance le temps et les ressources nécessaires. Dans certains cas, ces établissements n'ont pas été en mesure de payer les salaires des formateurs.

Dans l'EFTP, la pandémie a notamment compromis la continuité de la formation pratique ainsi que le déroulement des procédures d'évaluation et de certification

Dans la plupart des programmes d'EFTP, la formation pratique revêt une importance cruciale. Or, dans de nombreux métiers, il n'est pas facile de la dispenser à distance. Il est en effet difficile de reproduire les conditions d'un lieu de travail à moins de disposer de technologies de réalité virtuelle ou de simulateurs de réalité augmentée, dont le coût est généralement inabordable pour les établissements d'EFTP, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Outre les modules de formation pratique dispensés dans des ateliers ou des laboratoires, les programmes d'EFTP comprennent souvent une période d'apprentissage en milieu professionnel, au cours de laquelle les étudiants effectuent une formation pratique sur le lieu de travail en tant qu'apprentis ou stagiaires.

Quatre-vingt-quinze à 100 % des participants à l'enquête, soit la grande majorité d'entre eux, ont indiqué que, partout dans le monde, les fermetures d'entreprises avaient perturbé l'apprentissage en milieu professionnel. Dans la plupart des pays où les entreprises essentielles ont poursuivi leurs activités, dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du bâtiment et des services à la personne, la formation en cours d'emploi, quand elle n'a pas été suspendue, a été fortement limitée tout en devant se conformer à des normes de santé et de sécurité très strictes. Selon une majorité de répondants (78 % environ), les effets de la crise ont également conduit au report, voire, dans certains cas, à l'annulation, des évaluations des étudiants et des stagiaires de l'EFTP ainsi que des examens de certification.

L'interruption des programmes d'EFTP pendant la pandémie pourrait entraîner de graves conséquences à long terme et réduire à néant les progrès accomplis précédemment pour améliorer l'EFTP

Les résultats de l'enquête montrent clairement que, face à une crise de l'ampleur et de la nature de la COVID-19, les systèmes d'EFTP n'ont pas su faire preuve de résilience, et que cette défaillance pouvait exacerber les difficultés préexistantes à la pandémie. La crise a révélé que ces systèmes d'EFTP ne disposaient pas d'infrastructures technologiques, de compétences numériques et de ressources pédagogiques suffisantes et montré quelles pouvaient être les conséquences néfastes, à court et long terme, d'un tel manque de préparation, en particulier pour les groupes de population les plus défavorisés. Les perturbations causées par la pandémie de COVID-19 pourraient se traduire par un accès plus limité aux programmes d'EFTP, une hausse des frais de scolarité, une plus faible participation des étudiants de l'EFTP, des difficultés en matière d'assurance qualité, une augmentation du coût d'opportunité de l'achèvement des programmes d'EFTP, un manque de motivation chez les enseignants et les étudiants et un taux de décrochage plus élevé.

En revanche, la pandémie de COVID-19 a eu pour effet bénéfique d'accélérer l'adoption de dispositifs d'apprentissage à distance dans l'EFTP

Comme il ressort des conclusions de l'enquête, la crise a précipité une transition rapide vers l'enseignement et la formation à distance dans l'EFTP. En effet, dans 46 pays sur 92, la majorité des prestataires de l'EFTP ayant participé à l'enquête indiquent que, pendant la pandémie, certains cours ont été intégralement dispensés à distance⁴. À l'inverse, il n'y a que 13 pays sur 92 dans lesquels la majorité des prestataires de l'EFTP participant à l'enquête déclarent avoir dispensé des cours en ligne de manière régulière ou fréquente avant la pandémie. Bien qu'au moment de l'enquête, 15 % environ des prestataires de l'EFTP participant à l'enquête aient indiqué n'avoir proposé aucun cours à distance, que ce soit en ligne ou hors ligne, ils étaient 66 % à déclarer que leurs cours étaient intégralement accessibles à distance. Environ 12 % des prestataires de l'EFTP ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir mis en place des solutions hybrides combinant enseignement distanciel et enseignement présentiel.

Pendant la crise, certains pays ont privilégié de nouvelles approches pour dispenser une formation pratique et mener des évaluations

Malgré les difficultés constatées, les prestataires de l'EFTP ont décrit les efforts déployés pour garantir la continuité de la formation pratique et des procédures d'évaluation pendant la crise. Dans les pays où la COVID 19 s'est propagée plus lentement et où les mesures de confinement ont été moins strictes, par exemple, l'apprentissage et la formation pratique n'ont pas souffert

⁴ On considère qu'un pays dispense un enseignement intégralement distanciel si plus de 50 % des répondants de ce pays appartenant à la catégorie des prestataires de l'EFTP indiquent avoir opté pour la formation à distance et renoncé à la formation présentielle. Il convient d'interpréter cette mesure avec prudence, cependant, étant donné que dans un tiers des pays, on ne compte qu'un seul prestataire de l'EFTP parmi les répondants.

d'interruptions et les évaluations ont eu lieu en présentiel, quoique dans le respect des mesures de prévention et en limitant le nombre d'étudiants présents sur place en même temps. Dans d'autres contextes, des plates formes et des outils en ligne et hors ligne ont été utilisés afin de dispenser la partie pratique de la formation. De nombreux pays, tels que la République démocratique du Congo, Madagascar et le Pakistan, ont expliqué avoir eu recours à des plates-formes hors ligne, comme les chaînes de télévision nationales. La production et la distribution des ressources écrites, par exemple des guides pédagogiques adaptés au rythme de chacun et des notes de l'apprenant, figurent parmi les solutions citées par de nombreux autres pays. Les participants à l'enquête évoquent également les solutions adoptées pour évaluer les connaissances et les compétences pratiques, souvent à l'aide de plates-formes virtuelles. Ainsi, en Équateur et en Finlande, les étudiants effectuent depuis leur domicile des travaux pratiques qu'ils téléchargent sur des plates-formes, filment ou photographient pour que leurs enseignants puissent ensuite les évaluer.

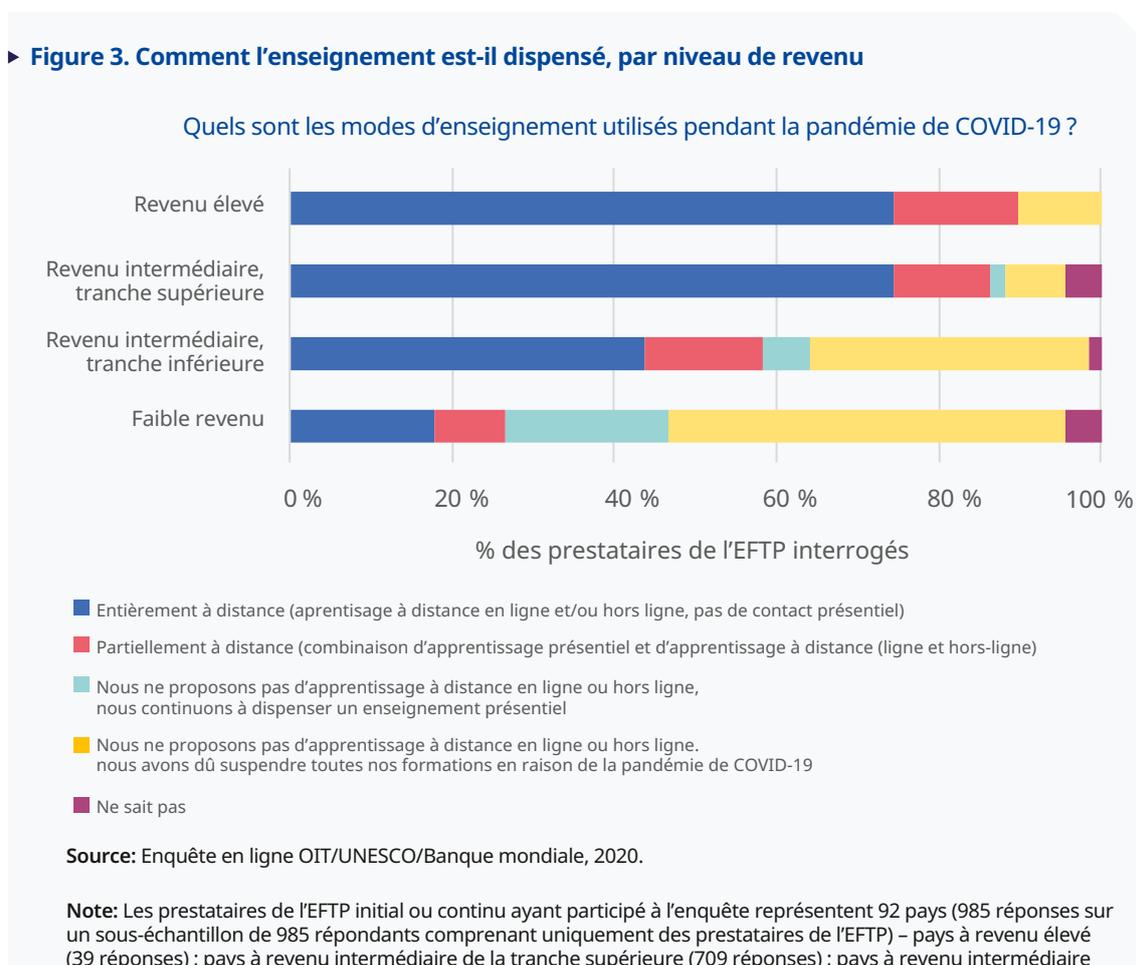
La crise a été révélatrice des inégalités d'accès aux possibilités d'apprentissage entre les pays et à l'intérieur des pays

Alors que plus des deux tiers des prestataires de l'EFTP ont indiqué que, pendant la pandémie, ils dispensaient tous leurs cours à distance, dans les pays à faible revenu, rares ont été les prestataires capables de mener à bien une telle transition (figure 3)⁵. Dans le sous-échantillon composé des prestataires de l'EFTP, dans 72 % des pays à revenu élevé (13 pays sur 18), la majorité des prestataires de l'EFTP déclarent avoir dispensé l'intégralité de leur formation à distance, ce pourcentage tombant à 12 % seulement dans les pays à faible revenu (deux pays sur 17)⁶. En outre, 51 % des prestataires de l'EFTP en Afrique, issus pour la plupart de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ont indiqué qu'aucune solution d'apprentissage à distance en ligne ou hors ligne n'avait été mise en place pour compenser l'interruption des cours due à la pandémie de COVID-19.

Il convient également de noter que, selon plus de la moitié des prestataires de l'EFTP interrogés, pour dispenser une formation et des cours à distance, les prestataires de leur pays n'utilisaient que des plates formes d'apprentissage en ligne ; selon un tiers d'entre eux, les prestataires avaient recours à la fois à des outils d'apprentissage à distance en ligne et hors ligne. Étant donné les difficultés d'accès aux dispositifs d'apprentissage à distance en ligne, y compris dans les pays à revenu intermédiaire ou élevé, lorsque les prestataires de l'EFTP optent pour un système d'apprentissage à distance uniquement en ligne, les apprenants défavorisés risquent d'être privés d'un accès équitable aux possibilités d'apprentissage, à moins que des mesures appropriées ne soient prises pour réduire la fracture numérique. En outre, en fonction de l'état de préparation des établissements et des apprenants et de leur aptitude à s'adapter aux évolutions des environnements d'apprentissage, les étudiants ne bénéficient pas tous d'une égalité d'accès à une éducation et à une formation de qualité, y compris à l'intérieur d'un même pays, à plus forte raison dans le cas des étudiants issus de familles à faible revenu. En l'absence d'une réponse politique appropriée et appliquée en temps voulu pour garantir l'égalité des chances d'accès à la continuité pédagogique dans l'EFTP, les inégalités préexistantes à la pandémie entre les plus riches et les plus pauvres risquent de se creuser, tant au niveau national qu'international.

5 On observe une relation de cause à effet entre le mode d'enseignement et l'intensité des mesures adoptées par les gouvernements pour faire face à la COVID-19. Les répondants qui ont dû suspendre leurs programmes ou dispenser tous les cours à distance résident, le plus souvent, dans les pays où les valeurs de l'indice d'intensité des mesures de restriction sont les plus élevées. À l'inverse, les répondants qui n'ont pas recouru à l'apprentissage à distance et qui ont pu poursuivre les formations en présentiel résident dans les pays où les mesures prises par le gouvernement étaient relativement moins strictes, selon l'Oxford COVID-19 Government Response Tracker 2020.

6 Voir la note 4 ci-dessus.

► **Figure 3. Comment l'enseignement est-il dispensé, par niveau de revenu**

La pandémie a stimulé la mobilisation de ressources humaines et financières supplémentaires afin de généraliser l'apprentissage à distance

Les résultats de l'enquête donnent quelques indications sur les ressources consacrées à l'apprentissage à distance par les prestataires de l'EFTP initial et continu afin de relever le défi de la pandémie de COVID-19. Près de la moitié des prestataires de l'EFTP interrogés⁷, qui représentaient la vaste majorité des pays étudiés (72 sur un total de 92), ont indiqué que leurs établissements avaient alloué des ressources supplémentaires à la conception de nouveaux matériels, à la mise en place de nouvelles technologies et au recours accru à l'apprentissage à distance en ligne et hors ligne. La mobilisation de ressources humaines et financières supplémentaires par les prestataires de l'EFTP est directement proportionnelle au niveau de revenu du pays des répondants. Bien que cette tendance ait pu être observée chez tous les prestataires de l'EFTP, dans chacun des groupes de

⁷ 48 % des prestataires de l'EFTP participants (483 sur un total de 984) indiquent que leur établissement avait consacré des ressources supplémentaires au développement de l'apprentissage à distance.

pays par niveaux de revenu, les répondants représentant les prestataires de la formation continue ont été plus nombreux à faire état d'une mobilisation accrue des ressources.

De nouveaux partenariats ont favorisé la conception et la mise en œuvre de solutions innovantes dans l'EFTP

L'enquête révèle les liens de coopération qui ont été noués entre les établissements et les écoles d'EFTP, les opérateurs de télécommunications, les fournisseurs de technologies et les gouvernements. Dans certains cas, ces partenariats ont abouti à la fourniture d'équipements numériques à des enseignants ainsi qu'à des apprenants défavorisés. Comme il ressort de l'enquête, d'autres partenariats ont été constitués dans le but de développer des plates-formes d'apprentissage et de former des utilisateurs, comme au Nigéria, où IBM et le Ministère fédéral de la jeunesse et des sports ont, selon les répondants, travaillé ensemble à la conception d'une plate-forme numérique en ligne spécialisée dans la formation des jeunes. La coopération a en outre permis de mettre en place et de renforcer l'apprentissage en ligne et à distance dans les établissements d'EFTP et les entreprises qui ne disposent généralement pas des capacités techniques nécessaires ou qui avaient sollicité une assistance pour adapter des méthodes ou des outils existants. Selon un prestataire de l'EFTP en Éthiopie, par exemple, le renforcement des compétences numériques des enseignants a été mené en collaboration avec Google. Toujours dans le cadre de la coopération, d'autres initiatives ont permis de trouver des solutions efficaces pour évaluer et certifier les compétences, ces aspects de l'EFTP et de la formation en milieu professionnel ayant été particulièrement perturbés par les effets de la COVID 19.

Les nouveaux programmes d'EFTP, les mesures prises et la mobilisation de ressources supplémentaires ont contribué à apporter une réponse immédiate à la pandémie, notamment pour pallier la pénurie de compétences

Au moment où l'enquête a été réalisée, moins de 20 % des prestataires de l'EFTP interrogés indiquaient avoir utilisé des matériels ou des technologies d'apprentissage à distance en ligne ou hors ligne nouvellement conçus ou renforcés afin de pallier la pénurie des compétences dans les secteurs ou les professions touchés par la pandémie de COVID-19. Le cas échéant, les répondants ont décrit les mesures qui ont été prises dans les secteurs essentiels afin de remédier à la pénurie de compétences due à la COVID 19 :

- Conception de nouveaux programmes de formation innovants et renforcement des cours existants ;
- Conception de nouveaux matériels et ressources de formation, en ligne et hors ligne, et conversion des matériels d'apprentissage existants afin de les rendre accessibles en ligne ;
- Analyse des besoins en formation par les gouvernements et les partenaires sociaux ;
- Mise en place de services d'assistance pour répondre aux questions des parents, des étudiants, des enseignants et des travailleurs de première ligne sur l'apprentissage et l'évaluation à distance ;
- Recrutement et formation d'enseignants et de formateurs supplémentaires ;
- Octroi d'aides à la formation et mise en place d'autres formes de soutien direct au profit des secteurs touchés ;

- Réaffectation des centres de formation à la production d'équipements de protection ;
- Affectation des travailleurs, des chercheurs d'emploi, des travailleurs migrants et des réfugiés aux secteurs ayant des besoins en main-d'œuvre, en accélérant la délivrance des permis de travail et en adoptant des procédures formelles et informelles de reconnaissance des compétences.

Dans la plupart des pays, des mesures ont été prises pour venir en aide aux enseignants et aux formateurs pendant la pandémie

On ne compte que 16 pays (13 % du total) dans lesquels aucun répondant n'a fait état de mesures d'aide. Bien que ces mesures aient été très variées, il s'agissait le plus souvent de renforcer les capacités dans le domaine de l'enseignement à distance. Ces mesures ont notamment consisté à apporter un soutien moral aux enseignants, à leur permettre d'accéder à Internet et, parfois, à leur fournir des équipements TIC ou des caméras pour faciliter l'enseignement à distance. Les mesures les plus souvent évoquées visaient à renforcer les capacités des enseignants et des formateurs pour leur permettre de dispenser des cours à distance, par exemple en leur allouant des ressources ou en leur proposant une formation en ligne, parfois en mettant à leur disposition une assistance technique ou d'autres types de services.

La plupart des pays semblent ne pas avoir disposé d'une stratégie de crise dans l'EFTP avant la pandémie de COVID-19

À la question de savoir si la stratégie de crise mise en œuvre datait d'avant la pandémie, seules 15 % des personnes interrogées ont répondu que cette stratégie avait été intégralement mise en place avant la pandémie, 28 % évoquant une application partielle. Selon quatre répondants sur 10 environ (41 %), la stratégie mise en œuvre n'existait pas avant la crise. Les mesures décrites par les répondants pour freiner la propagation de la pandémie, comme la distanciation physique, le lavage des mains et le port du masque, ne sont généralement pas propres au secteur de l'éducation. D'après les résultats de l'enquête, les stratégies conçues avant la pandémie semblent avoir été axées sur les pratiques et les équipements nécessaires à l'enseignement à distance sans pour autant avoir été intégrées à une quelconque riposte dans un contexte de crise.

Peu de mesures systématiques semblent avoir été prises afin d'aider les employeurs à profiter des périodes de confinement pour former leur personnel

Comme l'indiquent les résultats de l'enquête, pendant la crise que nous traversons, les entreprises n'ont pas bénéficié de mesures fortes pour les inciter ou les aider à former leurs employés au moyen d'outils d'apprentissage à distance en ligne ou hors ligne⁸. Plus de 75 % des répondants, et la majorité d'entre eux dans plus de la moitié des pays étudiés (51 %), ont indiqué ne pas avoir eu connaissance de telles mesures d'aide. Les mesures décrites par les répondants, le cas échéant, consistaient apparemment en formations en ligne qui étaient déjà accessibles avant la pandémie de COVID 19. Parmi les mesures adoptées pour faire face à la pandémie, citons par exemple les initiatives visant à garantir la sécurité en milieu professionnel ou à former le personnel de santé.

⁸ Il est possible que les employeurs renforcent la formation de leurs employés sans nécessairement recourir à une assistance extérieure. L'enquête ne portant pas sur les employeurs, elle ne fournit pas d'informations sur ce point.

L'importance de l'apprentissage à distance, des compétences socio-émotionnelles et de la préparation aux crises futures, tels sont les trois enseignements tirés de la pandémie

Les enseignements tirés de la phase récente de la pandémie se divisent en trois grandes catégories : premièrement, l'importance de l'apprentissage à distance, y compris pour permettre le développement des compétences pratiques, et des conditions à réunir pour garantir la qualité de cet enseignement ; deuxièmement, l'importance des compétences socio-émotionnelles et des comportements spécifiques qui favorisent la résilience aux crises ; troisièmement, la préparation aux chocs qui risquent de se produire à l'avenir. Concernant le premier point, plusieurs répondants ont mis en avant leur expérience de l'enseignement hybride, considérant que ce mode de formation présentait un grand intérêt et qu'il pourrait se révéler utile après la crise. Concernant le second point, les répondants ont évoqué les compétences socio-émotionnelles, les comportements et les valeurs, tels que le travail d'équipe, le respect mutuel et l'ouverture au changement, qui les avaient particulièrement aidés à faire face à la crise. Enfin, ils ont été très nombreux à considérer que l'élaboration d'un plan d'urgence détaillé et réaliste pouvait aider les prestataires de l'EFTP, et l'ensemble du système, à mieux supporter et surmonter les crises susceptibles de se produire à l'avenir.

Les recommandations stratégiques formulées dans le présent rapport désignent les trois principaux domaines dans lesquels les parties prenantes de l'EFTP peuvent travailler ensemble pendant et après la pandémie de COVID-19

Les recommandations formulées ci-après décrivent les principales mesures à mettre en œuvre pour améliorer l'état de préparation en prévision de crises futures, atténuer l'effet néfaste de ces crises en élargissant l'accès à l'éducation et à la formation et renforcer la pertinence de l'EFTP pendant la phase de redressement.

► Renforcer la capacité de réponse aux crises

- i. Investir dans l'élaboration de plans de réponse aux crises qui soient adaptés à l'ensemble du secteur éducatif, au niveau national comme à l'échelle des prestataires.
- ii. Développer et renforcer les capacités des enseignants et des apprenants de l'EFTP et des chefs d'établissement d'EFTP afin qu'ils soient en mesure de s'adapter à des circonstances en constante évolution, que ce soit en raison de la pandémie de COVID-19 ou de toute autre crise qui surviendrait à l'avenir.

► Favoriser l'accès à l'éducation et à la formation

- iii. Améliorer l'infrastructure de l'Internet et faire en sorte que les coûts de connectivité demeurent abordables.
- iv. Consacrer des ressources au développement et à la préservation d'un mode d'accès simple aux plates-formes d'apprentissage à distance et aux espaces d'apprentissage de l'EFTP.
- v. Collaborer avec les acteurs privés du secteur des technologies de l'éducation au niveau national.
- vi. Privilégier l'égalité et l'inclusion afin d'assurer aux individus un large accès à des possibilités de formation tout au long de leur vie professionnelle.

► **Dispenser une formation pertinente et développer les compétences nécessaires pour mieux reconstruire**

- vii. S'adapter sans attendre aux évolutions de l'économie, du marché du travail et de la société en général et former les jeunes et les adultes afin qu'ils puissent répondre aux besoins en compétences d'aujourd'hui et de demain.
- viii. Intégrer au système d'EFTP les solutions innovantes ayant fait leurs preuves en matière de programmes de formation, de plates-formes d'apprentissage et de ressources.
- ix. Renforcer les systèmes de validation et de reconnaissance de toutes les formes d'apprentissage. La pandémie a donné une impulsion à la stratégie numérique de l'EFTP en accélérant la transition vers l'apprentissage en ligne.
- x. Redoubler d'efforts pour que les travailleurs puissent se réorienter et perfectionner leurs compétences afin de mieux reconstruire et de parvenir au plein emploi.

ilo.org

Organisation internationale du Travail
Route des Morillons 4
1211 Genève 22
Suisse

ISBN: 978-92-2-034417-0



9 789220 344170